

## Thèse

Par **Lisandrina**, le **29/01/2009** à **19:13**

Bonsoir à tous,

J'aimerais savoir, à l'issu du master II, en cas de choix d'une thèse, quelle moyenne faut-il obtenir?

Tient-on compte de l'ensemble de la scolarité, simplement du master II?

J'imagine que cela doit varier selon les facs.

Bref, j'aimerais connaître les conditions d'admission à la thèse.

Par avance merci.

Par **Kem**, le **02/02/2009** à **13:35**

Avé,

Je saute sur ce topic pour poser une question supplémentaire : dans les M2 de recherche, les sujets de mémoire sont imposés par les professeurs ou choisis par les élèves ?

Par **Yann**, le **02/02/2009** à **13:38**

Un peu les deux. En principe c'est à l'étudiant de se débrouiller pour avoir une bonne idée de sujet et s'il ne trouve pas le prof peut en proposer.

Mais souvent les profs orientent les propositions des élèves.

Par **Gab2**, le **02/02/2009** à **17:08**

Bonjour,

[quote:1329w4ca]J'aimerais savoir, à l'issu du master II, en cas de choix d'une thèse, quelle moyenne faut-il obtenir? [/quote:1329w4ca]

Il n'y a pas de règle. D'ailleurs, la moyenne en M2 ne veut pas dire grand chose. Les professeurs prennent en compte le niveau général de l'élève en M2 ainsi que la qualité de son

mémoire de recherche.

Le meilleur moyen d'être pris en thèse étant d'avoir un sujet de thèse qui s'inscrit dans le prolongement du mémoire. Aujourd'hui, les thèses doivent être plus courtes qu'avant et les profs voient le mémoire de recherche comme un premier travail pour une future thèse.

[quote:1329w4ca]ient-on compte de l'ensemble de la scolarité, simplement du master II?  
[/quote:1329w4ca]

C'est essentiellement le M2 qui compte.

[quote:1329w4ca]Bref, j'aimerais connaître les conditions d'admission à la thèse.  
[/quote:1329w4ca]

Il vous faut trouver un bon directeur de thèse! En principe, c'est le prof qui dirige votre mémoire qui vous prend ensuite en thèse. C'est à lui seul que revient la décision de vous prendre ou non.

D'où l'intérêt de faire un super mémoire. Si vous faites un bon travail de recherche en M2, vous gagnerez la confiance du prof pour la thèse.

Les profs donnent souvent des pistes pour des sujets de mémoire. Mais d'expérience, je peux vous dire que les meilleurs sujets sont ceux que les étudiants trouvent tout seul. Un bon prof est important pour bien aiguiller l'étudiant mais il ne faut pas nier qu'il est beaucoup plus facile de faire un très bon mémoire avec un très bon sujet qui s'y prête que de faire un bon mémoire avec un mauvais sujet au départ.

Un conseil: Pensez bien à prendre un sujet qui puisse faire l'objet d'un élargissement pour la thèse. Ne choisissez surtout pas des sujets trop fermés qui vous couperaient quasiment la porte du doctorat.

Par **Lisandrina**, le **02/02/2009** à **23:05**

Merci beaucoup pour cette réponse qui, c'est le cas de le dire, m'éclaire. Je ne suis actuellement qu'en master I, mais je préfère me poser toutes ces questions d'ores-et-déjà, d'autant plus que dans ma fac, j'ai cru comprendre qu'il n'y avait pas possibilité véritablement d'une thèse en droit privé, cette éventualité serait possible dans le cadre d'une correspondance par le biais de la fac mais non au sein de la fac. Très compliqué! Merci en tout cas pour ces précieuses informations.

Par **nicomando**, le **03/02/2009** à **11:08**

Bonjour,

Je suis doctorant depuis 2 ans et j'aurais une toute autre réponse à faire que celle de Gab2.

Concernant le mémoire de Master II : en effet au début d'années chaque prof donne sa liste de sujet sur lesquels ils aimeraient voir les étudiants. Mais ce ne sont que des sujet de secours il est préférable qu'un étudiant trouve lui même un bon sujet (pour la thèse ça le fait mieux : vous n'êtes pas considérés comme des assistés).

Concernant la Thèse en elle même : si vous avez un directeur de thèse et un sujet non encore traité vous êtes pris en thèse.

Sachant que mon sujet de thèse n'a rien a voir avec mon mémoire.

Le niveau en M2 pour l'inscription en Thèse n'est important que pour l'attribution des bourses. Ces bourses plus ou moins nombreuses selon les facs sont attribuées aux meilleurs de la promo.

J'ai eu mon M2 avec mention AB et pas de bourse car il y en avait que trois et 1TB et 2B.

Enfin bref tout cela pour dire que si tu as vraiment envie de faire une thèse parce que tu t'éclates dans la recherche (c'est mon cas) tu pourras toujours d'inscrire. Penses d'abord à tes résultats de M1 qui eux seront important pour ton inscription en M2

Par **Lisandrina**, le **03/02/2009** à **12:52**

D'accord. Oui, j'ai conscience que les résultats pour le master I soient déjà un premier cap à passer.

Par **kaptainkarott**, le **03/02/2009** à **20:55**

à mon avis le plus difficile est de trouver un directeur de thèse qui ait le temps d'échanger avec toi sur ton sujet.

attention démarrer une thèse c 3 à 5 ans de réjouissances.

Pour finir au plus tôt ne pas faire de TD.

Par **snappy**, le **07/03/2009** à **12:15**

Sujet très intéressant, il est donc difficile de faire une thèse après un M2 pro ?

Je suis en M2 pro droit social et gestion des ressources humaines, de plus en plus je suis attiré par l'enseignement.

Je suis tuteur en droit dans ma fac depuis 2 ans et j'aimerais bien donner des cours en tant que charger de TD par exemple, or il me semble qu'il faut préparer une thèse pour cela ?

Par **Julie**, le **07/03/2009** à **16:42**

moi j'ai entendu dire qu'il fallait être pistonné pour obtenir une thèse.

:wink:

ce sujet m'intéresse aussi 

la bourse, c'est l'allocation de recherche ? et si on en a pas, comment peut on faire une thèse ?

Par **mathou**, le **07/03/2009** à **18:04**

[quote:1bfp0ack]il est donc difficile de faire une thèse après un M2 pro ?[/quote:1bfp0ack]  
Difficile, non : du moment que tu trouves un directeur de thèse c'est possible. Par contre, le fait de venir d'un M2 pro peut être embêtant pour l'obtention d'une allocation de recherche. Mais il existe aussi des thèses dites " professionnelles ", genre conventions CIFFRE à mi-temps en entreprise et à mi-temps en thèse. Renseigne-toi auprès de l'école doctorale pour voir les différentes modalités, ça peut être intéressant.

Pour info, ma prof de procédures collectives avait fait un DESS avant de se diriger vers l'enseignement. Ca peut donner aussi une bonne approche de la matière.

[quote:1bfp0ack]Je suis tuteur en droit dans ma fac depuis 2 ans et j'aimerais bien donner des cours en tant que chargé de TD par exemple, or il me semble qu'il faut préparer une thèse pour cela ?[/quote:1bfp0ack]

En principe il faut avoir un niveau M2 ou travailler ( ou être copain avec un prof ) pour être chargé de TD. Tu retires un dossier de candidature tous les ans, tu le remplis et on t'attribue ou non des TD selon les matières que tu préfères ( ou des matières que tu ne voulais pas, ça arrive ). Normalement c'est indiqué sur le site de l'école doctorale et sur les tableaux d'affichages des bureaux administratifs.

[quote:1bfp0ack]moi j'ai entendu dire qu'il fallait être pistonné pour obtenir une thèse.[/quote:1bfp0ack]

Pas moi. En principe tu contactes les enseignants HDR pour savoir s'ils sont intéressés par ton sujet ou s'ils peuvent te proposer un sujet, ou s'ils ont un collègue d'une autre fac qui serait intéressé. Mais quand tu arrives à ce niveau, tu as déjà un M2 et tu as l'occasion de discuter avec les enseignants de temps en temps, donc ce n'est pas du piston. Il peut exister des " poulains " mais vu le travail nécessité par la thèse, si le candidat ne plaît pas au directeur, à mon avis il ne le prendra pas. Enfin j'ai entendu parler de plusieurs cas.

[quote:1bfp0ack]la bourse, c'est l'allocation de recherche ? et si on en a pas, comment peut on faire une thèse ?[/quote:1bfp0ack]

L'allocation de recherche n'est pas une bourse, c'est l'équivalent d'un contrat de travail avec la fac puisque tu es censé travailler à plein temps sur ta thèse. Si tu abandonnes en cours de route, tu dois tout rembourser.

Les modalités devraient changer avec les réformes, mais l'obtention de l'allocation est dure. C'est un concours avec plusieurs dizaines d'autres personnes ( ici il y avait l'an dernier 7

allocations pour l'ensemble des étudiants d'éco et de droit ) au cours duquel tu dois présenter ton projet de thèse et le défendre. Ça sous-entend que tu as commencé à travailler avant la fin du M2 ta thèse, puisque le concours arrive juste après les examens. La sélection est serrée et des professeurs peuvent voter contre pour favoriser d'autres personnes.

En revanche, si tu souhaites faire une thèse dite " fléchée " et que personne n'est intéressé, c'est une opportunité. Ce sont des sujets proposés par des institutions, donc le sujet est imposé, mais avec un financement hors concours. Par contre s'il y a plusieurs candidats pour un même sujet, le concours revient.

En dehors de tout ça, tu peux très bien préparer une thèse sans allocation, si tu as un moyen de financement autre ( travail rémunéré, compagnon qui travaille, fortune personnelle ou autre ).

Par **snappy**, le **07/03/2009** à **18:56**

Merci mathou pour ces riches info, je compte en parler avec mon directeur de master.